



Courrier augmentation de salaire

Par **pat63**, le **14/12/2017** à **18:18**

Bonjour, je dois faire une demande écrite et chiffrer d'augmentation de salaire n'étant pas rompu à l'exercice
je ne sais pas comment m'y prendre. Quelle formule je dois employer et que dois-je demander
augmentation du taux horaire ou du salaire brut mensuel ? Par avance merci de vos conseils.

Par **P.M.**, le **14/12/2017** à **18:48**

Bonjour,
Comme vous êtes vraisemblablement mensualisé et que le salaire contractuel est exprimé en mois la demande devrait se faire sur cette même base...
Pour la rédaction de la lettre, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de la Maison de la Justice ou du Droit proche de votre domicile...